

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

RÉGION DE L'EXTREME NORD

DÉPARTEMENT DU LOGONE BIRNI-

COMMUNE DE DARAK

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES
PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

FAR NORTH REGION

LOGONE BIRNI DIVISION

DARAK COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

AVIS DE COTATION OUVERT

N° ^{0.15} /DCO/PROLOG/COMMUNE DE DARAK/CIPM/SIGAMP/2026 DU ¹⁸ / ⁰⁸ /2026

POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UNE MINI ADDUCTION
D'EAU POTABLE (AEP) A ENERGIE SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE
DOLE ABOUNA – COMMUNE DE DARAK

EN PROCEDURE D'URGENCE

Pays	République du Cameroun
Projet	Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de DARAK
Financement	Crédit IDA 72130-CM
Référence Convention	___/C/AVRIL/2026/MINDDEVEL/SG/PROLOG - COMMUNE DE DARAK
Référence Avis de Consultation ouverte	N° ^{0.15} /DCO/PROLOG/COMMUNE DE DARAK/CIPM/SIGAMP/2026
Référence STEP	EN-LC-DARAK-C5-SBP CYCLE 2-CONST 2
Date	Août 2026

1. Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé une convention de subvention basée sur la performance avec la Commune de DARAK pour le financement des projets d'investissement. A cet effet, la Commune de DARAK a l'intention d'utiliser une partie des subventions accordées pour effectuer les paiements prévus pour **les travaux de réalisation d'une mini adduction d'eau potable (AEP) à énergie solaire dans la localité de DOLE ABOUNA - Commune de DARAK, Département du LOGONE et CHARI, Région de l'Extrême-Nord.**
2. Les travaux concernent la réalisation d'une mini adduction d'eau potable (AEP) à énergie solaire dans la localité de DOLE ABOUNA - Commune de DARAK, Département du LOGONE et CHARI, Région de l'Extrême-Nord :
3. La Commune invite maintenant les Entrepreneurs à soumettre leurs Cotations pour les Travaux décrits dans l'Annexe 1 "Spécifications Techniques/Exigences du Maître d'Ouvrage", insérée dans Demande de Cotations (DC).
4. La Demande de Cotation peut être consultée ou retirée au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de DARAK et située Darak ; Tél.: 675 76 87 09; Email.: daaouson@gmail.com
5. La visite de site est programmée pour le/...../2026 àheures Lieu de rassemblement des potentiels soumissionnaires : Mairie de DARAK
6. Les cotations doivent être déposées ou envoyées en cinq (05) exemplaires (dont un (01) original et quatre (04) copies ainsi qu'une clé USB contenant une copie numérique scannée des offres (version PDF non modifiables) au plus tard le 08./09/2026 A 13 heures, à l'adresse ci-après :

Attention : Monsieur le Maire de la Commune de DARAK
Adresse : BPDARAK

Et porter la mention :

AVIS DE COTATION OUVERT

**N°015/DCO/PROLOG/COMMUNE DE DARAK/CIPM/SIGAMP/2026 DU 08./09/2026
POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) A
ENERGIE SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE DOLE ABOUNA - COMMUNE DE DARAK**

7. Les Cotations seront ouvertes par la Commission Internes de Passation des Marchés (CIPM) du Maître d'Ouvrage le 08./09/2026, à 14 heures dans la salle de conférence de la Commune de DARAK.
8. La lettre-commande sera attribuée à l'Entreprise qui, (i) offre une cotation techniquement conforme, (ii) garantit l'achèvement des travaux à la date spécifiée et, (iii) offre le prix évalué le plus bas
9. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de DARAK ou à l'Unité de l'Unité de Coordination Régionale du PROLOG, Tél. : 675 76 87 09 ; Email. : daaouson@gmail.com

Ampliations:

- DDMINMAP /L&C (pour information)
- DDMINEE/LC (pour information)
- PRESIDENT/ CIPM/DRAK (pour information)
- ARMP
- UCR/PROLOG
- CHRONO/ARCHIVES

